République Française COMMUNE DE DOMINOIS

Nombre de membres Séance du 13 novembre 2023

en exercice: 8 L'an deux mille vingt-trois et le treize novembre l'assemblée régulièrement

convoquée le 3 novembre 2023, s'est réunie à la salle plolyvalente, sous la

<u>Présents</u>: 8 présidence de Jean-Louis LABRY, Maire

Sont présents: Jean-Louis LABRY, Jérémy MARQUEZ, Alain WARENDEUF,

Michel DUFOUR, Samuel FLAUTRE, Béatrice MARTEL, Dominique NEUREUIL,

Arnaud NICOLAS
Représentés:
Excuses:
Absents:

Secrétaire de séance: Dominique NEUREUIL

Ordre du jour :

Votants: 8

Approbation du compte-rendu du 23 octobre 2023

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Réponse au questionnaire dans le cadre de l'élaboration du PLUiH

Révision du règlement et tarif des locations de parcelles au camping pour la saison 2024

Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 23 octobre 2023 :

Le procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal en date du 23 octobre 2023 a été transmis par voie électronique le 6 novembre 2023. Celui-ci n'ayant apporté aucune remarque a été adopté à l'unanimité.

Désignation d'un(e) secrétaire de séance : Monsieur Dominique NEUREUIL

1/TARIFS ET REGLEMENT DU CAMPING - DE 2023 015

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de fixer ainsi les tarifs de la saison 2024 :

• Prix de la location : 1 200 € (dont hivernage, frais de fonctionnement)+ frais de taxe de séjour.

Le Conseil Municipal, après lecture faite, adopte à l'unanimité le règlement du camping proposé.

- Pour tout séjour limité : tarif forfaitaire journalier de 10€ + 5€ avec électricité (+ taxe de séjour)
- Entretien des parcelles non fait : 50€

2/Réponse au questionnaire dans le cadre de l'élaboration du PLUiH

Le questionnaire comporte une quinzaine de questions réparties suivant 3 grandes thématiques :

- Tendance de développement et perspectives
- Un territoire attractif et accueillant
- Un territoire qui s'adapte

Ainsi qu'une dizaine de questions spécifiques sur chacun des troix volets suivants :

- agriculture,
- eaux pluviales,
- habitat

Exlication de la démarche :

Le PLUi-H est un document d'urbanisme qui permet de planifier le développement et l'aménagement du territoire à l'échelle des 71 communes de la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Pour rappel, le PLUiH est un document qui associe et assure la cohérence de 2 docuements :

- Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui guide l'évolution du territoire en matière d'urbanisme et fixe les règles qui s'imposent aux autorisations d'urbanisme.
- Le PLUH (Programme Local de l'Habitat) qui définit la stratégie en matière d'habitat pour répondre aux besoins des habitants et détermine les actions à mener visant à construire et/ou à réhabiliter les logements.

L'objectif du questionnaire est de recueillir les attentes des élus sur leur commune et leurs perceptions sur l'aménagement du territoire à l'échelle de la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Tous les membres du Conseil Municipal ont participé à l'enquête qui a été transmise à la Communauté de Communes et conservée en mairie.

Questions diverses:

M. Alain WARENDEUF demande aux membres présents d'envisager une solution pour réduire la vitesse excessive des véhicules sur le territoire de Petit-Chemin.

Séance levée à 21 h 00

Le Maire, Jean-Louis LABRY

Le Secrétaire, Dominique NEUREUIL